

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

ARLYSERE

(2, Avenue des Chasseurs Alpins 73200 ALBERTVILLE)

BUDGET

REGIE AUTONOMIE FINANCIERE

EAU POTABLE

N° SIRET: 20006899700150

BUDGET PRIMITIF 2025

NOMENCLATURE: M49

**Service de Gestion Comptable
d'Albertville**

Rapport d'analyse

Identification du flux : 2025-073005-556-09-01--2025/1/9-15:44:29
CA ARLYSERE- REGIE EAU POTABLE- 2025- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

Pavé d'information(s) :

Information : Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006899700150	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA ARLYSERE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC ALBERTVILLE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : REGIE EAU POTABLE (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	38
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	39

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	40
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	41
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	42
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	43
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	44
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	45
B1.7 - Etat des engagements reçus	46
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	47
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	48

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	49
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	52
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	53
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	54

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	55
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération n° 60 du 09/11/2023.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 329 788,00	9 329 788,00
	+	+	+
R	ESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
P	=	=	=
O	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	9 329 788,00	9 329 788,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CRÉDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 658 339,00	2 658 339,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
P	=	=	=
O	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 658 339,00	2 658 339,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 988 127,00	11 988 127,00
----------------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 098 650,00	0,00	2 677 700,00	2 677 700,00	2 677 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 600 000,00	0,00	2 108 549,00	2 108 549,00	2 108 549,00
014	Atténuations de produits	1 242 000,00	0,00	1 260 000,00	1 260 000,00	1 260 000,00
65	Autres charges de gestion courante	40 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
Total des dépenses de gestion des services		4 980 650,00	0,00	6 072 249,00	6 072 249,00	6 072 249,00
66	Charges financières	242 727,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	285 000,00	285 000,00	285 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		5 303 377,00	0,00	6 817 249,00	6 817 249,00	6 817 249,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 422 279,00		1 632 539,00	1 632 539,00	1 632 539,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	980 793,00		880 000,00	880 000,00	880 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 403 072,00		2 512 539,00	2 512 539,00	2 512 539,00
TOTAL		8 706 449,00	0,00	9 329 788,00	9 329 788,00	9 329 788,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 329 788,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 632 000,00	0,00	9 214 708,00	9 214 708,00	9 214 708,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	15 080,00	15 080,00	15 080,00
Total des recettes de gestion des services		8 632 000,00	0,00	9 229 788,00	9 229 788,00	9 229 788,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		8 632 000,00	0,00	9 239 788,00	9 239 788,00	9 239 788,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	74 449,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		74 449,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
TOTAL		8 706 449,00	0,00	9 329 788,00	9 329 788,00	9 329 788,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 329 788,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 422 539,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	150 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 031 306,00	0,00	1 516 250,00	1 516 250,00	1 516 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	600 000,00	0,00	112 089,00	112 089,00	112 089,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 781 306,00	0,00	1 648 339,00	1 648 339,00	1 648 339,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	936 714,00	0,00	920 000,00	920 000,00	920 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	936 714,00	0,00	920 000,00	920 000,00	920 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 718 020,00	0,00	2 568 339,00	2 568 339,00	2 568 339,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	74 449,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	74 449,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
	TOTAL	3 792 469,00	0,00	2 658 339,00	2 658 339,00	2 658 339,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 658 339,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	389 397,00	0,00	145 800,00	145 800,00	145 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	389 397,00	0,00	145 800,00	145 800,00	145 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	389 397,00	0,00	145 800,00	145 800,00	145 800,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 422 279,00		1 632 539,00	1 632 539,00	1 632 539,00

CA ARLYSERE - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	980 793,00		880 000,00	880 000,00	880 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 403 072,00		2 512 539,00	2 512 539,00	2 512 539,00
TOTAL		3 792 469,00	0,00	2 658 339,00	2 658 339,00	2 658 339,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 658 339,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 422 539,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 677 700,00		2 677 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 108 549,00		2 108 549,00
014	Atténuations de produits	1 260 000,00		1 260 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	26 000,00		26 000,00
66	Charges financières	210 000,00	0,00	210 000,00
67	Charges exceptionnelles	285 000,00	0,00	285 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	250 000,00	880 000,00	1 130 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 632 539,00	1 632 539,00
	Dépenses d'exploitation – Total	6 817 249,00	2 512 539,00	9 329 788,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 329 788,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	90 000,00	90 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	920 000,00	0,00	920 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	20 000,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 516 250,00	0,00	1 516 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	112 089,00	0,00	112 089,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 568 339,00	90 000,00	2 658 339,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 658 339,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 214 708,00		9 214 708,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	15 080,00		15 080,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	90 000,00	100 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	9 239 788,00	90 000,00	9 329 788,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 329 788,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	145 800,00	0,00	145 800,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		880 000,00	880 000,00
29	Dépréciat° des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 632 539,00	1 632 539,00
	Recettes d'investissement – Total	145 800,00	2 512 539,00	2 658 339,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 658 339,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 098 650,00	2 677 700,00	2 677 700,00
60226	Vêtements de travail	10 000,00	8 000,00	8 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	100 000,00	180 000,00	180 000,00
6062	Produits de traitement	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	250 000,00	263 000,00	263 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	13 000,00	13 000,00
611	Sous-traitance générale	50 000,00	132 600,00	132 600,00
6132	Locations immobilières	10 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	40 000,00	47 500,00	47 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	500,00	10 400,00	10 400,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	55 000,00	18 000,00	18 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	400 000,00	501 000,00	501 000,00
61551	Entretien matériel roulant	40 000,00	23 500,00	23 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	632 750,00	930 000,00	930 000,00
6161	Multirisques	27 000,00	30 000,00	30 000,00
618	Divers	42 300,00	71 000,00	71 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	32 000,00	32 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	26 000,00	26 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	2 200,00	2 200,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	57 600,00	52 000,00	52 000,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	6 000,00	6 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	10 000,00	10 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	300 000,00	240 000,00	240 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 600 000,00	2 108 549,00	2 108 549,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	710 000,00	844 044,00	844 044,00
6411	Salaires, appointements, commissions	890 000,00	1 234 345,00	1 234 345,00
6413	Primes et gratifications	0,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	30 160,00	30 160,00
014	Atténuations de produits (7)	1 242 000,00	1 260 000,00	1 260 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	847 000,00	850 000,00	850 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	395 000,00	410 000,00	410 000,00
65	Autres charges de gestion courante	40 000,00	26 000,00	26 000,00
6518	Autres	0,00	11 000,00	11 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	40 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 980 650,00	6 072 249,00	6 072 249,00
66	Charges financières (b) (8)	242 727,00	210 000,00	210 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	242 727,00	220 000,00	220 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-10 000,00	-10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	80 000,00	285 000,00	285 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	5 000,00	5 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	80 000,00	120 000,00	120 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	150 000,00	150 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	250 000,00	250 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	250 000,00	250 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		5 303 377,00	6 817 249,00	6 817 249,00
023	Virement à la section d'investissement	2 422 279,00	1 632 539,00	1 632 539,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	980 793,00	880 000,00	880 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	980 793,00	880 000,00	880 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 403 072,00	2 512 539,00	2 512 539,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 403 072,00	2 512 539,00	2 512 539,00

CA ARLYSERE - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 706 449,00	9 329 788,00	9 329 788,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 329 788,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	81 961,98
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	91 961,98
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	8 632 000,00	9 214 708,00	9 214 708,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	8 467 000,00	6 812 000,00	6 812 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	0,00	810 000,00	810 000,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	0,00	138 000,00	138 000,00
704	Travaux	100 000,00	45 000,00	45 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	0,00	387 000,00	387 000,00
7064	Locations de compteurs	0,00	700 000,00	700 000,00
7068	Autres prestations de services	65 000,00	120 000,00	120 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	202 708,00	202 708,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	15 080,00	15 080,00
757	Redevances des fermiers, concession..	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	15 080,00	15 080,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		8 632 000,00	9 229 788,00	9 229 788,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	10 000,00	10 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		8 632 000,00	9 239 788,00	9 239 788,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	74 449,00	90 000,00	90 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	74 449,00	90 000,00	90 000,00
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		74 449,00	90 000,00	90 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 706 449,00	9 329 788,00	9 329 788,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	9 329 788,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	150 000,00	20 000,00	20 000,00
2031	Frais d'études	150 000,00	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	0,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 031 306,00	1 516 250,00	1 516 250,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 021 306,00	1 466 250,00	1 466 250,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	600 000,00	112 089,00	112 089,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	600 000,00	112 089,00	112 089,00
Total des dépenses d'équipement		2 781 306,00	1 648 339,00	1 648 339,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	936 714,00	920 000,00	920 000,00
1641	Emprunts en euros	936 714,00	920 000,00	920 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		936 714,00	920 000,00	920 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 718 020,00	2 568 339,00	2 568 339,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	74 449,00	90 000,00	90 000,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	74 449,00	90 000,00	90 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	34 301,00	0,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	378,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	12 072,00	0,00	0,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	1 426,00	0,00	0,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	1 348,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	24 924,00	90 000,00	90 000,00
28188	Autres	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		74 449,00	90 000,00	90 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 792 469,00	2 658 339,00	2 658 339,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 658 339,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	389 397,00	145 800,00	145 800,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	355 555,00	95 000,00	95 000,00
1313	Subv. équipt Départements	33 842,00	40 000,00	40 000,00
1314	Subv. équipt Communes	0,00	10 800,00	10 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		389 397,00	145 800,00	145 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		389 397,00	145 800,00	145 800,00
021	Virement de la section d'exploitation	2 422 279,00	1 632 539,00	1 632 539,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	980 793,00	880 000,00	880 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00	0,00
28188	Autres	980 793,00	880 000,00	880 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 403 072,00	2 512 539,00	2 512 539,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 403 072,00	2 512 539,00	2 512 539,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 792 469,00	2 658 339,00	2 658 339,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 658 339,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A.1.1

A.1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement					
51928 Autres avances de trésorerie					
51931 Lignes de trésorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					13 259 520,04									
1641 Emprunts en euros (total)					13 259 520,04									
1030	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/11/2013	31/12/2017	01/01/2018	175 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	EUR	1,750	1,750	A	C	O	A-1
1031	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/10/2014	31/12/2017	01/02/2018	143 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	EUR	1,750	1,750	T	C	O	A-1
1032	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26/11/2015	31/12/2017	01/01/2018	80 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	EUR	1,500	1,500	T	C	O	A-1
1033	CAISSE D'EPARGNE	11/07/2017	25/09/2017	25/01/2018	340 000,00	F	Taux fixe à 1.82 %	EUR	1,820	1,820	A	P	O	A-1
1046	CAISSE D'EPARGNE	16/09/2009	25/03/2010	25/03/2011	63 814,31	V	(Euribor 12M + 0.85)-Floor -0.85 sur Euribor 12M	EUR	2,060	2,090	A	P	O	A-1
1047	CAISSE D'EPARGNE	23/12/2008	25/12/2008	25/03/2009	165 000,00	F	Taux fixe à 4.83 %	EUR	4,830	4,990	T	C	O	A-1
1049	CAISSE D'EPARGNE	25/11/2006	25/11/2006	01/04/2007	55 907,34	F	Taux fixe à 4.22 %	EUR	4,220	4,220	A	P	O	A-1
1051	CAISSE D'EPARGNE	19/10/2012	02/11/2012	25/02/2013	273 841,49	F	Taux fixe à 4.65 %	EUR	4,650	4,730	T	P	O	A-1
1053	CAISSE D'EPARGNE	08/11/2013	25/11/2013	25/02/2014	196 162,54	F	Taux fixe à 3.69 %	EUR	3,690	3,740	T	P	O	A-1
1054	SFIL CAFFIL	14/11/2000	01/03/2001	01/03/2002	162 431,63	F	Taux fixe à 6.2 %	EUR	6,200	6,200	A	P	O	A-1

CA ARLYSÈRE - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1055	SFIL CAFFIL	22/05/2008	31/03/2009	01/07/2009	452 693,94	F	Taux fixe à 4,88 %	4,880	4,880	EUR	A	C	O	A-1
1059	SFIL CAFFIL	09/12/2002	01/10/2021	01/01/2022	178 826,76	F	Taux fixe à 5,25 %	5,250	5,350	EUR	T	P	O	A-1
1060	SFIL CAFFIL	07/12/2003	01/12/2021	01/01/2022	111 162,09	F	Taux fixe à 5,19 %	5,190	5,320	EUR	M	P	O	A-1
1062	CREDIT AGRICOLE	06/06/2016	06/09/2016	06/12/2016	679 990,27	F	Taux fixe à 1,3 %	1,300	1,310	EUR	T	P	O	A-1
1063	CREDIT AGRICOLE	02/05/2017	04/08/2017	04/11/2017	373 666,67	F	Taux fixe à 1,2 %	1,200	1,220	EUR	T	C	O	A-1
1064	CREDIT AGRICOLE	02/05/2017	04/08/2017	04/11/2017	186 185,22	F	Taux fixe à 1,5 %	1,500	1,510	EUR	T	P	O	A-1
1065	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/02/2009	01/01/2018	01/02/2018	560 305,30	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
1066	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	03/07/2012	01/01/2018	01/08/2018	384 399,81	F	Taux fixe à 4,87 %	4,870	4,870	EUR	A	P	O	A-1
1067	CREDIT AGRICOLE	20/05/2015	27/04/2016	27/07/2016	742 600,00	F	Taux fixe à 1,7 %	1,700	1,710	EUR	T	C	O	A-1
1068	CREDIT AGRICOLE	22/11/2005	01/01/2018	07/02/2018	56 651,92	F	Taux fixe à 3,57 %	3,570	3,600	EUR	S	P	O	A-1
1069	CREDIT AGRICOLE	10/08/2016	01/01/2018	19/02/2018	73 890,39	F	Taux fixe à 1,25 %	1,250	1,260	EUR	T	P	O	A-1
1071-2023	CAISSE D'EPARGNE	28/05/2013	01/01/2023	25/02/2023	102 434,03	F	Taux fixe à 4,56 %	4,560	4,640	EUR	T	P	O	A-1
1072-2023	CREDIT MUTUEL	31/01/2012	01/01/2023	28/02/2023	127 725,72	F	Taux fixe à 5,15 %	5,150	5,250	EUR	T	P	O	A-1
1074-2023	CAISSE D'EPARGNE	27/06/2015	01/01/2023	25/01/2023	81 250,00	F	Taux fixe à 2,2 %	2,200	2,220	EUR	T	C	O	A-1
1076	SFIL CAFFIL	16/01/2008	01/10/2021	01/01/2022	130 664,85	F	Taux fixe à 4,91 %	4,910	5,000	EUR	T	P	O	A-1
1077	SFIL CAFFIL	17/03/2008	01/10/2021	01/01/2022	382 176,52	F	Taux fixe à 4,73 %	4,730	4,810	EUR	T	P	O	A-1
1079	CREDIT MUTUEL	11/01/2011	01/02/2011	30/04/2011	205 235,21	F	Taux fixe à 3,3 %	3,300	3,340	EUR	T	P	O	A-1
1082	SFIL CAFFIL	17/09/2008	01/01/2021	01/01/2022	280 000,00	F	Taux fixe à 5,23 %	5,230	5,230	EUR	A	P	O	A-1
1084	CREDIT MUTUEL	14/10/2013	26/11/2013	05/01/2014	188 032,75	F	Taux fixe à 3,6 %	3,600	3,650	EUR	T	P	O	A-1
1090	SFIL CAFFIL	10/02/2007	01/01/2021	01/01/2022	151 846,95	F	Taux fixe à 4,16 %	4,160	4,160	EUR	A	P	O	A-1

CA ARLYSERE - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1091	SFIL CAFFIL	04/11/1999	01/05/2021	01/05/2022	16 464,47	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.4)-Floor -0.4 sur TAG	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1092	SFIL CAFFIL	27/12/2006	01/04/2021	01/04/2022	221 709,94	F	3M(Postfixé) Taux fixe à 4.12 %	4,120	4,120	EUR	A	P	O	A-1
1094	SFIL CAFFIL	04/11/1999	01/05/2021	01/05/2022	27 440,83	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.4)-Floor -0.4 sur TAG	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1101	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29/07/2016	01/12/2016	01/03/2017	286 507,53	F	3M(Postfixé) Taux fixe à 1.1 %	1,100	1,100	EUR	T	P	O	A-1
1102	CREDIT FONCIER DE FRANCE	30/12/2009	07/07/2017	07/10/2017	23 050,68	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,060	EUR	T	P	O	A-1
1103	SFIL CAFFIL	25/06/2014	28/01/2015	01/05/2015	169 952,65	F	Taux fixe à 3.12 %	3,120	3,160	EUR	T	P	O	A-1
1104	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/07/2012	01/08/2012	01/09/2013	217 430,76	F	Taux fixe à 4.87 %	4,870	4,870	EUR	A	P	O	A-1
1105-2023	CAISSE D'EPARGNE	31/01/2012	01/01/2023	25/03/2023	120 208,17	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	5,280	EUR	T	P	O	A-1
1106	SFIL CAFFIL	06/02/2006	30/03/2006	01/01/2022	818 280,77	F	Taux fixe à 3.87 %	3,870	3,870	EUR	A	P	O	A-1
1108-Eau	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/07/2017	01/10/2017	01/01/2018	426 991,19	V	(Livret A(Prefixé) + 1)-Floor 0 sur Livret	1,750	1,750	EUR	T	C	O	A-1
1110	CREDIT AGRICOLE	29/11/2010	13/12/2010	13/03/2011	100 000,00	F	A(Prefixé) Taux fixe à 3.25 %	3,250	3,290	EUR	T	P	O	A-1
1111	CREDIT MUTUEL	25/05/2007	27/06/2007	15/08/2007	11 000,00	F	Taux fixe à 4.2 %	4,200	4,270	EUR	T	P	O	A-1
1113	CREDIT MUTUEL	19/04/2011	20/05/2011	20/08/2011	70 000,00	F	Taux fixe à 4.2 %	4,200	4,270	EUR	T	P	O	A-1
1117	CAISSE D'EPARGNE	07/12/2017	07/12/2017	25/03/2018	250 000,00	F	Taux fixe à 2.01 %	2,010	2,030	EUR	T	P	O	A-1
1122	CAISSE D'EPARGNE	25/12/2008	15/01/2009	25/05/2009	193 587,34	F	Taux fixe à 4.78 %	4,780	4,850	EUR	A	P	O	A-1
1150	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2020	31/12/2020	25/04/2021	3 200 000,00	F	Taux fixe à 0.61 %	0,610	0,610	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

CA ARLYSÈRE - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautions reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 265 470,00									
1681 Autres emprunts (total)					3 265 470,00									
1034	AUTRE	20/12/2010	20/12/2010	01/05/2011	265 470,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Autre-3M	AUTRE	14/09/2023	31/12/2023	31/12/2024	3 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					16 524 990,04									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : trimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 559 844,69					750 843,27	212 171,34	0,00	81 961,99
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 559 844,69					750 843,27	212 171,34	0,00	81 961,99
1030	N	0,00	A-1	91 666,70	10,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur	4,000	8 333,33	3 666,67	0,00	3 324,07
1031	N	0,00	A-1	71 500,00	9,83	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur	4,000	7 150,00	2 301,79	0,00	281,91
1032	N	0,00	A-1	45 000,00	11,00	V	(Livret A(Préfixé) (Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	4 000,00	1 484,50	0,00	246,09
1033	N	0,00	A-1	231 869,72	12,07	F	Taux fixe à 1,82 %	1,820	15 970,32	4 220,03	0,00	3 656,50
1046	N	0,00	A-1	47 452,20	15,23	V	(Euribor 12M + 0,85)-Floor -0,85	4,660	2 533,98	2 208,31	0,00	1 111,44
1047	N	0,00	A-1	60 000,00	3,98	F	sur Euribor 12M Taux fixe à 4,83 %	4,990	15 000,00	2 662,03	0,00	36,23
1049	N	0,00	A-1	40 185,07	11,25	F	Taux fixe à 4,22 %	4,220	2 640,82	1 695,81	0,00	1 183,88
1051	N	0,00	A-1	95 803,79	2,90	F	Taux fixe à 4,65 %	4,730	30 469,96	3 928,68	0,00	295,37
1053	N	0,00	A-1	80 640,87	3,90	F	Taux fixe à 3,69 %	3,740	19 063,49	2 713,87	0,00	220,91
1054	N	0,00	A-1	24 825,57	0,17	F	Taux fixe à 6,2 %	6,200	24 825,57	1 539,19	0,00	0,00
1055	N	0,00	A-1	301 795,99	13,50	F	Taux fixe à 4,88 %	4,860	21 556,85	14 727,64	0,00	6 799,65
1059	N	0,00	A-1	136 808,06	13,00	F	Taux fixe à 5,25 %	5,350	7 355,16	7 039,20	0,00	1 680,19

CA ARLYSÈRE - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
1060	N	0,00	A-1	86 628,37	14,00	F	Taux fixe à 5,19 %	5,320	4 288,48	4 394,96	0,00	344,25		
1062	N	0,00	A-1	348 975,47	6,68	F	Taux fixe à 1,3 %	1,310	49 790,88	4 294,60	0,00	259,29		
1063	N	0,00	A-1	196 333,43	7,59	F	Taux fixe à 1,2 %	1,220	25 333,32	2 272,82	0,00	324,90		
1064	N	0,00	A-1	102 937,64	7,59	F	Taux fixe à 1,5 %	1,510	12 620,82	1 473,30	0,00	210,74		
1065	N	0,00	A-1	269 511,46	4,08	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	49 293,98	12 047,16	0,00	8 996,07		
1066	N	0,00	A-1	135 041,76	2,58	F	Taux fixe à 4,87 %	4,870	42 891,21	6 576,53	0,00	1 857,42		
1067	N	0,00	A-1	521 400,00	16,32	F	Taux fixe à 1,7 %	1,710	31 600,00	8 662,36	0,00	1 457,16		
1068	N	0,00	A-1	31 731,02	6,10	F	Taux fixe à 3,57 %	3,600	4 419,52	1 093,70	0,00	387,30		
1069	N	0,00	A-1	37 857,93	6,63	F	Taux fixe à 1,25 %	1,260	5 409,30	447,94	0,00	46,19		
1071-2023	N	0,00	A-1	86 953,97	8,65	F	Taux fixe à 4,56 %	4,640	8 282,83	3 824,81	0,00	348,78		
1072-2023	N	0,00	A-1	104 987,87	7,16	F	Taux fixe à 5,15 %	5,250	12 271,92	5 172,40	0,00	397,91		
1074-2023	N	0,00	A-1	68 750,00	10,82	F	Taux fixe à 2,2 %	2,220	6 250,00	1 460,94	0,00	248,26		
1076	N	0,00	A-1	99 114,62	13,00	F	Taux fixe à 4,91 %	5,000	5 452,74	4 767,14	0,00	1 136,93		
1077	N	0,00	A-1	290 335,68	13,25	F	Taux fixe à 4,73 %	4,810	15 765,43	13 455,97	0,00	3 210,71		
1079	N	0,00	A-1	7 920,81	0,08	F	Taux fixe à 3,3 %	3,340	7 920,81	65,85	0,00	0,00		
1082	N	0,00	A-1	173 543,45	13,00	F	Taux fixe à 5,23 %	5,230	8 714,49	9 076,32	0,00	8 596,60		
1084	N	0,00	A-1	77 079,54	3,76	F	Taux fixe à 3,6 %	3,650	18 246,75	2 530,37	0,00	500,08		
1090	N	0,00	A-1	112 042,49	12,00	F	Taux fixe à 4,16 %	4,160	6 671,07	4 660,97	0,00	4 371,27		
1091	N	0,00	A-1	3 658,74	1,33	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.-)Floor-0.4 sur TAG	3,750	1 829,39	83,83	0,00	6,64		
1092	N	0,00	A-1	158 957,06	11,25	F	3M(Postfixé) Taux fixe à 4,12 %	4,120	10 504,99	6 548,21	0,00	4 569,56		

CA ARLYSÈRE - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle en années	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
1094	N	0,00	A-1	6 097,97	1,33	V	(TAG 3M(Postfixé) + 0.4)-Floor-0.4 sur TAG	3,750		3 048,98	139,72	0,00	11,07	
1101	N	0,00	A-1	187 811,89	11,92	F	Taux fixe à 1,1 %	1,100		14 726,54	1 997,10	0,00	152,74	
1102	N	0,00	A-1	3 298,30	0,77	F	Taux fixe à 4 %	4,060		3 298,30	82,87	0,00	0,00	
1103	N	0,00	A-1	80 807,99	5,08	F	Taux fixe à 3,12 %	3,160		14 392,90	2 353,90	0,00	339,60	
1104	N	0,00	A-1	76 384,59	2,58	F	Taux fixe à 4,87 %	4,870		24 260,86	3 719,93	0,00	1 050,63	
1105-2023	N	0,00	A-1	100 845,40	7,98	F	Taux fixe à 5,18 %	5,260		10 454,96	5 022,88	0,00	65,03	
1106	N	0,00	A-1	479 673,74	10,00	F	Taux fixe à 3,87 %	3,870		35 807,70	18 563,37	0,00	17 129,90	
1108-Eau	N	0,00	A-1	323 924,31	21,75	V	(Livret A(Prefixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Prefixé)	4,000		14 723,84	11 630,63	0,00	2 043,34	
1110	N	0,00	A-1	53 995,90	10,95	F	Taux fixe à 3,25 %	3,290		4 153,45	1 704,59	0,00	76,49	
1111	N	0,00	A-1	1 928,38	2,37	F	Taux fixe à 4,2 %	4,270		746,43	69,26	0,00	6,20	
1113	N	0,00	A-1	29 392,43	6,39	F	Taux fixe à 4,2 %	4,270		4 018,98	1 171,74	0,00	118,41	
1117	N	0,00	A-1	192 116,97	17,98	F	Taux fixe à 2,01 %	2,030		8 952,28	3 794,36	0,00	51,13	
1122	N	0,00	A-1	82 279,59	3,40	F	Taux fixe à 4,78 %	4,850		19 134,16	3 987,59	0,00	1 844,55	
1150	N	0,00	A-1	2 799 999,95	26,07	F	Taux fixe à 0,61 %	0,610		106 666,68	16 836,00	0,00	2 966,40	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

CA ARLYSÈRE - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 969 461,50					0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 969 461,50					0,00	0,00	0,00	
1034	N	0,00	A-1	119 461,50	5,33	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autre-3M	N	0,00	A-1	2 850 000,00	19,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		11 529 306,19					212 171,34	0,00	81 961,99	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices hors zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices hors zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices hors zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	48	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	11 529 306,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture					Primes éventuelles			
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Effet de l'instrument de couverture		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Taux reçu (7)	Index	Produits c/668	Charges c/668		Avant opération de couverture
Taux fixe (total)								0,00	0,00	
Taux variable simple (total)								0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)								0,00	0,00	
Total								0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 3000 €	14-09-2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Mobilier	5	14/09/2023
L	Installations matériels et outillage techniques -Autres	10	14/09/2023
L	Installgénérales agencts aménagts des bâtiments administratifs	10	14/09/2023
L	Réseaux d'adduction d'eau	80	14/09/2023
L	Bâtiments administratifs	40	14/09/2023
L	Agencements et aménagements de TERRAINS NUS	20	14/09/2023
L	Matériel de bureau et informatique	5	14/09/2023
L	Matériel spécifq d'exploitation : service d'assainissement	10	14/09/2023
L	Réseaux d'assainissement	80	14/09/2023
L	Installgénérales agencts aménagts des bâtiments d'exploitation	10	14/09/2023
L	Autres immobilisations incorporelles	3	14/09/2023
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10	14/09/2023
L	Outillage industriel	10	14/09/2023
L	Agencements et aménagements AUTRES TERRAINS	20	14/09/2023
L	Agencements et aménagements de TERRAINS BÂTIS	20	14/09/2023
L	Matériel de transport : Voitures	5	14/09/2023
L	Frais d'études	5	14/09/2023
L	Autres immobilisations corporelles	10	14/09/2023
L	Installations complexes spécialisées	40	14/09/2023
L	Bâtiments d'exploitation	40	14/09/2023
L	Matériel de transport : Camions/véh industriels/transpts collect	10	14/09/2023
L	Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	10	14/09/2023
L	Matériel spécifq d'exploitation : service de distribution d'eau	10	14/09/2023
L	Matériel industriel	10	14/09/2023
L	Concessions et droits assimilés	2	14/09/2023
L	Subv Equipt Autres	80	14/09/2023
L	Subv Equipt Groupements de collectivités	80	14/09/2023
L	Subv Equipt Communes	80	14/09/2023
L	Subv Equipt Régions	80	14/09/2023
L	Subv Equipt Etat et établissements nationaux	80	14/09/2023
L	Subv Equipt Départements	80	14/09/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	250 000,00		0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
Créances douteuses	250 000,00		0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	250 000,00		0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 010 000,00	1 010 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 512 539,00	2 512 539,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 502 539,00	1 502 539,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 010 000,00	1 010 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		920 000,00	920 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	920 000,00	920 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		90 000,00	90 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	90 000,00	90 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 512 539,00	III 2 512 539,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 512 539,00	2 512 539,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28153	Installations à caractère spécifique	0,00	0,00
28188	Autres	880 000,00	880 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 632 539,00	1 632 539,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

IV

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1018077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

IV

B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				TOTAL I + II + III		
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III			
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SOUS-TOTAL										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent admn	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)	13,00	0,00	13,00	0,00	0,00	13,00	0,00	13,00
Agent tech	8,00	0,00	8,00	0,00	0,00	8,00	0,00	8,00
Fontainier	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Référente qualité	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Instructeur	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)	14,00	0,00	14,00	0,00	0,00	14,00	0,00	14,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent adm		ADM		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Agent tech		TECH		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Agent tech		TECH		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Agent tech		TECH		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Fontainier		TECH		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Ingénieur		TECH		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Référente qualité		TECH		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Technicien Instructeur		TECH		0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cliés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3* : Communes de moins de 1000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4* : Communes de moins de 1000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements rattachés à l'article 1332-8-4* dont le temps de travail est inférieur à 50%.
332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont le temps de travail est inférieur à 50%.
332-8-6* : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont le temps de travail est inférieur à 50% et qui dépendent de la décision d'une autorité.
332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326.352 : Modalités particulières : recrutement sans concours ; parcours d'accès à la fonction publique ; personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

CA ARLYSERE - REGIE EAU POTABLE - BP - 2025

333-1, 333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Agents du BP employés sur le budget Eau		13	563 822,00
Agent de l'Assainissement employés sur le budget Eau		12	261 692,00
TOTAL GENERAL		25	825 514,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

073-200068997-20241219-2024_12_19_D68-BF

Accusé certifié exécutoire **Régie à autonomie financière « Eau potable Arlysère »**

Réception par le préfet : 24/12/2024

Publication : 24/12/2024

Albertville, Allondans, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohannas, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frantenes, Gilly-sur-Isère, Grégy-sur-Isère, Grignon, Hauteville Les Saixes, La Bâthie, La Giettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthian, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millères, Pallud, Plancherine, Queige, Rognat, Sainte-Hélène-sur-Isère, Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thénésol, Tournon, Tours-en-Savoie, Ugine, Venthou, Verrens-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Budget Primitif 2025 de la régie à autonomie financière « Eau potable Arlysère » de la Communauté d'Agglomération Arlysère a été présenté par Christian RAUCAZ lors de la séance ordinaire du Conseil Communautaire convoqué le 12 décembre 2024, qui s'est déroulée le Jeudi 19 décembre 2024 à 18h00 à la Salle des fêtes d'Ugine (Savoie).

Nombre de membres en exercice : 73
Nombre de délégués présents : 55 dont 54 titulaires et 1 suppléants.
Nombre de délégués représentés : 7
Nombre de suffrages exprimés : 62
Vote pour : 62
Vote contre : 0
Abstentions : 0

Les membres du Conseil Communautaire

[The area contains numerous handwritten signatures in various colors (black, blue, red) over a grid of lines, representing the members of the community council.]

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la publication le 24/12/24 et de la transmission en Sous-Préfecture d'Albertville le 24/12/24

